

Règlements d'études (code d'éthique et déontologie)

❖ Réglementation des attitudes en classe

Assiduité et ponctualité

Tout étudiant se doit d'être présent à chaque cours et à l'heure. Les horaires des cours doivent être strictement respectés. Tout apprenant sera autorisé à suivre le cours si le retard n'excède pas dix (10) minutes. Au-delà des dix (10) minutes, il est tenu de passer chez l'inspecteur d'éducation muni des pièces justificatives pour retirer un billet d'accès en classe pour l'heure suivante.

Absences

Toutefois, l'apprenant contraint à s'absenter des activités en atelier ou à un cours doit obtenir une autorisation de la Direction des Etudes indiquant la date, le motif de l'absence et la destination, sur présentation le cas échéant d'un bulletin de décès, d'une lettre dûment signée du parent, du correspondant ou du tuteur légal, d'un repos médical. Les apprenants sont chargés d'informer ou de faire informer les professeurs concernés de leur absence justifiée.

Toute absence à une évaluation doit être justifiée auprès de l'Inspecteur d'éducation, soit par un certificat médical délivré ou contresigné par un médecin, soit par la présence du parent, du correspondant ou du tuteur légal. Les justifications d'absence à une évaluation doivent se faire dans un délai maximum de 48h, suivant la reprise des cours par l'apprenant. Passé ce délai, aucune justification ne sera recevable.

Discipline

- Le respect des membres de l'administration, du personnel de l'université et des amis de classe...
- Respect du matériel de l'université ;
- Être actif en apportant des réponses, en posant des questions pour comprendre
- Lever la main avant de prendre la parole ;
- S'exprimer correctement, poliment, sans vulgarité, et agressivité à l'égard des professeurs et autres personnes ;
- Se lever à l'entrée d'un adulte ;
- Entraide mutuelle obligatoire ;
- Une tenue correcte s'impose aux apprenants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de FOANI ITC. Les seules tenues vestimentaires autorisées aux cours sont celles fournies par l'administration ;
- Le comportement des apprenants doit assurer en toute circonstance le respect des autres et le renom de FOANI ITC ;
- Ne pas tricher au cours d'une évaluation ou d'un examen ;
- Ne pas organiser des manifestations sur des sujets politiques ou religieux et d'y prendre part ;

- Ne pas faire apparaître des affiches, des graffitis sur les murs et sur les tables, ou distribuer des tracts. Des panneaux sont prévus à cet effet, réglementés par la Direction Générale ou le comité des apprenants ;
- Ne pas voler des objets au détriment de FOANI ITC, de son personnel ou des autres étudiants ;
- Ne pas se disputer, ni bizuter les plus faibles aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de FOANI ITC ;
- Ne pas sortir de FOANI ITC pendant les heures de cours ou toute autre activité de formation sans permission ;
- Ne pas errer au sein de l'établissement pendant les heures de cours ;
- Ne pas fumer, consommer de l'alcool et de la drogue à l'intérieur et à l'extérieur de FOANI ITC ;
- Ne pas poser tout acte susceptible de perturber le bon déroulement des cours ;
- Ne pas laisser en fonctionnement après les cours les lumières et les climatiseurs ;
- Interdiction de faire des coiffures extravagantes et teinture ;
- Interdiction de piercings.

❖ **Règlementation des attitudes pendant les heures de pause**

Pause entre les heures de cours

Pendant cette période de pause il est permis à tout étudiant, de se soulager, se désaltérer dans le calme et retourner en classe.

Pause entre 12h - 14h

Après le repas, il est recommandé à l'étudiant d'utiliser son temps de pause à sa guise. Il peut soit :

- Se rendre à la bibliothèque
- Rester en salle pour réviser
- Avoir des conversations entre amis toutefois dans le calme

❖ **Règlementation pendant les heures de repas (au réfectoire)**

- Respecter scrupuleusement la discipline en vigueur
- S'adresser avec courtoisie aux uns et aux autres
- Faire le rang pour se laver les mains aux endroits indiqués
- S'aligner au comptoir afin de se faire servir dans le calme
- Prendre place
- Rester assis correctement puis manger proprement tout en maintenant la propreté du lieu et prendre soin du matériel
- Sortir calmement de la cantine

❖ **Règlementation des attitudes à la reprise (14h)**

Se rendre discrètement dans les salles de classe (30 mn) avant l'arrivée du professeur.

NB : Ce règlement peut subir des amendements pendant l'année académique.